



AGENDA

- **11 février** : De 9h00 à 13h00 permanence des restos du cœur au 7 rue de l'église
- **12 février** : Bourse toutes collections salle multifonction
- **17 février** : 17h00 Assemblée générale des anciens combattants à la salle multifonction
- **19 février** : 15h00 galette et thé dansant salle multifonction
- **23 février** : 14h15 Marche CCAS
- **26 février** : LOTO salle multifonction organisé par l'amicale du personnel

BOURSE TOUTES COLLECTIONS

L'association plurielle collections organise sa 11^{ème} bourse toutes collections le **dimanche 12 février**, de 9 à 18 heures salle multifonction. Vous y trouverez des cartes postales, muselets, fèves, billets de banque, timbres, monnaies et bien d'autres choses.
Entrée 1€ avec une carte postale offerte.
Réservations et renseignements au :
03 44 76 30 60 ou 03 44 85 79 79
Venez nombreux !

THE DANSANT-GALETTE DES ROIS

Le **19 février**, la municipalité organise son traditionnel thé dansant-galette des rois, salle multifonction à partir de 15 heures.
Inscription en mairie ou au 03 44 76 11 37 :
Entrée gratuite aux personnes résidant dans notre commune et participation de 5€ pour les personnes de l'extérieur.
Un moment que vous pouvez passer en famille ou entre amis, à danser ou tout simplement à écouter la musique en dégustant une part de galette faite par notre boulanger local.

BIBLIOTHEQUE : Elle reste ouverte pendant les vacances de février.

Les bibliothécaires vous invitent à découvrir les nouveautés du Média bus ainsi que les nouveaux bestsellers qu'elles vous proposent à la lecture. N'hésitez pas à franchir la porte de la bibliothèque pour découvrir un univers ou chacun, petits et grands pourront s'adonner à la lecture.

LOTO

Le **26 février 2012**, l'amicale du **Personnel communal**, organise son LOTO à la salle multifonction.

Ouverture des portes à 12h30 et début des jeux à 14h00.

1 Carton : 1€50 - 4 Cartons : 5€ - 10 Cartons : 12€

Nombreux lots à gagner : machine à laver, ordinateur portable, centrale vapeur, aspirateur sans sac, four micro-ondes, appareil photo numérique, machine à coudre, cadre photo numérique, machine à pain, bons d'achats de 50 et 100€, télé LCD, etc...

Restauration sur place : buvette, sandwichs, pâtisseries, crêpes...

Venez nombreux !

INSCRIPTION BROCANTE : L'association Détente Sports et Loisirs organise sa brocante le **dimanche 11 mars 2012**.

Les inscriptions auront lieu du mardi 17 janvier au samedi 18 février 2012.

Horaires des permanences les :

Mardis de 18h15 à 19h30 salle rue d'Offémont

Samedis de 09h30 à 11h30 salle rue d'Offémont

Elle aura lieu dans les rues suivantes :

Avenue Saint Sulpice, place Eugène Ferté, rue Jean de Bréda, rue de la Garenne, place Bobigny, rue d'Offémont, rue Pasteur, rue de Verdun, rue Amélie David.

Papiers à fournir :

Particuliers :

- photocopie recto verso d'une pièce d'identité valide
- liste des objets proposés à la vente
- le paiement (chèque ordre ADSL)
- pour les personnes extérieures au village, une enveloppe timbrée à leur adresse

Professionnels :

- extrait de kbis de moins de 3 mois (après le 11 décembre 2011) ou carte professionnelle
- liste des objets proposés à la vente
- Le paiement (chèque ordre ADSL)
- Une enveloppe timbrée à votre adresse

Tarifs :

Particuliers :

- Habitants de Le Plessis-Brion 4€ le mètre
- Habitants de l'extérieur 5€ le mètre

Professionnels : 7€ le mètre

VŒUX DU MAIRE : A l'invitation du maire et du conseil municipal, vous avez été nombreux à avoir répondu et à passer un moment de convivialité. A cette occasion, monsieur le maire a fait **le bilan de la première partie du mandat** en rappelant :

✓ Le renforcement du réseau électrique de la rue André Levaire et Alfred Vervin.

✓ La mise en sécurité de la rue Edouard Meunier avec la mise en place de plateau de ralentissement avec priorité à droite.

✓ L'aboutissement du projet périscolaire/cantine avec salles associatives. Actuellement entre 30 et 40 enfants sont inscrits à la cantine et périscolaire.

Les salles associatives sont occupées tous les jours avec la sécurité adaptée aux activités exercées par chaque association.

✓ La mise en conformité de la dernière tranche de l'éclairage public.

Il a été rappelé que ces travaux ont pu être effectués avec l'aide du conseil général, de l'état, et bien sûr ! avec l'auto financement de la commune.

De même les changements des menuiseries de l'école élémentaire seront réalisés, nous avons obtenu les subventions de l'état.

Pour ce qui est de la continuité des changements des branchements plomb, nous sommes en attente des subventions de l'état.

La seconde partie du mandat a été évoquée :

Avec l'assainissement où nous devons renouveler notre contrat et effectuer une étude de diagnostic de notre réseau.

De même, le raccordement de notre réseau qui est prévu à la future station d'épuration de Choisy au Bac.

Effectivement, notre station devient obsolète et notre commune ne peut supporter à elle seule une nouvelle station d'épuration. Une étude a démontré que le raccordement le moins onéreux était celui de la future station de Choisy au Bac sur l'ARC.

RESTOS DU CŒUR : Permanence au 7 rue de l'église :

Les membres du CCAS, vous accueilleront pour recevoir vos dons de denrées alimentaires non périssables ainsi que les dons en chèques à l'ordre des restos du cœur.

Prochaine permanence :

Samedi 11 février de 9h00 à 13h00

RECENSEMENT MILITAIRE

Qui concerne t'il ? Obligatoirement (filles ou garçons) âgés de 16 ans révolus.

Quand ?

Le lendemain du jour anniversaire des 16 ans et jusqu'à la fin du 3^{ème} mois suivant.

Où ? Comment ?

Les français ou leur représentant légal doivent se présenter à la Mairie de leur domicile ou de leur résidence, munis des pièces suivantes :

- Carte d'identité en cours de validité
- Livret de famille à jour

- Justificatif de domicile
- Le cas échéant tout document justifiant la nationalité française ou la double nationalité

Se faire recenser donne des droits

- Inscription sur les listes électorales
- Appel de préparation à la défense
- Inscriptions aux examens et concours
- Permis auto et moto

ECRIVAIN PUBLIC

L'écrivain public peut vous aider dans vos démarches administratives ainsi que dans l'écriture de certains courriers.

Un service gratuit et confidentiel de la CC2V, qui est exclusivement réservé aux personnes domiciliées dans l'une des 16 communes de la CC2V.

Renseignements : 03 44 96 31 00

www.cc2v.fr

Permanences de l'écrivain public

Calendrier 1^{er} semestre 2012 Le Plessis-Brion, en mairie de 16h00 à 17h00 les jeudis

- 05 et 19 janvier 2012
- 02 et 16 février 2012
- 08 et 22 mars 2012
- 05 et 19 avril 2012
- 24 et 31 mai 2012
- 07 et 21 juin 2012

L'HIVER ADAPTER SA CONDUITE :

- Avant de prendre la route, si le véhicule est recouvert de neige, le dégager entièrement en s'assurant d'être vu des autres automobilistes.
- Adapter sa tenue vestimentaire (pas de vêtements qui limitent les mouvements).
- Une fois sur la route, repérer les endroits propices à la formation du verglas (routes ombragées, ponts, sous-bois).
- Modérer et adapter sa vitesse. En présence de brouillard, si la visibilité est inférieure à 50 m, la vitesse est limitée à 50 Km/h
- Adapter les distances de sécurité à l'état de la route
- Eviter les manœuvres brutales (direction, accélération, freinage)
- Maintenir les mains symétriques sur le volant et parallèles à la route.
- Ne pas surchauffer l'habitacle (risque d'assoupissement).
- Faciliter le passage des engins de salage et de déneigement.
- Il est interdit de doubler un engin de déneigement en service.

La prochaine randonnée pédestre aura lieu le jeudi 23 février à 14h15 devant l'entrée des salles associatives avenue St Sulpice.

Dictons et Proverbes :

- ✓ Neige de février vaut fumier
- ✓ Février trop doux, printemps en courroux